



DOSSIER SPÉCIAL

VŒUX 2018

la **Gazette**  
D'ALBIGNY SUR Saône

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)



## NOUVEAUX HORAIRES

### Ouverture de la Mairie au public

	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>LUNDI</b>	De 9 heures à 12 heures	De 13 heures 30 à 17 heures
<b>MARDI</b>	De 9 heures à 12 heures	Fermé
<b>MERCREDI</b>	De 9 heures à 12 heures	De 13 heures 30 à 17 heures
<b>JEUDI</b>	De 9 heures à 12 heures	Fermé
<b>VENDREDI</b>	De 9 heures à 12 heures	De 13 heures 30 à 17 heures
<b>SAMEDI</b>	De 9 heures à 12 heures	Fermé

## CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

### Rendez-vous le 1<sup>er</sup> avril

Le jour de Pâques, le Conseil Municipal d'Enfants organisera une nouvelle édition de la chasse aux œufs. Rendez-vous pour tous les petits Albignolais, dimanche 1<sup>er</sup> avril à 11 heures au parc de l'Accueil.

À cette occasion, 1 000 œufs en chocolat et 2 œufs en or, donnant droit à un gros œuf en chocolat, seront dispersés par les jeunes Conseillers dans le parc de l'Accueil afin d'être ramassés par les enfants venus participer à la tradition de la chasse aux œufs. Et, pour une chasse équitable, une zone sur la partie haute du parc sera réservée aux plus petits.

Une manifestation qui se terminera par la distribution d'un chocolat chaud offert par L'association PEGASE.



### Revue d'information municipale

#### Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup-Herlander Lourenço - Colette Touquet - Corélia Duhoux - Denis De Marinis**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



## SOMMAIRE

L'info municipale	p2
Vie de la commune	p12
Le dossier	p13
Vie de la commune	p20
Social	p28
Associations	p30
Travaux	p33
Rubrique médicale	p34
Infos pratiques	p35

## INFOS

### Police municipale



Être un citoyen responsable respecter interdictions et obligations. La Police Municipale rappelle quelques règles fondamentales du bien vivre ensemble à Albigny-sur-Saône.



- Respecter l'interdiction de stationner, tous les matins, sur l'emplacement de livraison situé place Verdun pour permettre le bon fonctionnement des commerces de la place.

- Le déneigement et le salage sont à la charge des riverains et des commerçants sur les trottoirs et aux abords des habitations et des commerces.

- Pendant la crue de la Saône, le stationnement et la mise à l'eau sont interdits le long du chemin du halage quai Villevert, sur la Zone de loisirs, quai Général de Gaulle et avenue Henri Barbusse.

- Pour mémoire, la vitesse aux abords du groupe scolaire des Frères Voisin est limitée à 30 KM/H. Merci de penser à la sécurité des plus fragiles !

- Avant la fin février, pensez à éliminer les nids de cocons de chenilles processionnaires logés dans vos arbres, afin d'éviter leur propagation incontrôlable. Attention, pour garantir l'éradication totale des cocons il est nécessaire de les incinérer. Rappelons que la chenille processionnaire est une espèce susceptible d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté.

Le traitement préventif annuel des arbres est obligatoire. Pensez à le renouveler.

- Trop de véhicules ne marquent pas l'arrêt du STOP montée du Chanoine Roulet / Place Verdun. De nombreux piétons traversent régulièrement cette place et le risque d'accident est élevé. Pour mémoire, le non-respect d'un STOP est une infraction passible de 135€ et de la perte de 4 points !



## TAILLER SES HAIES ET SES BRANCHES DÉBORDANTES

### Des jardins sur les trottoirs

La Police Municipale rappelle qu'il est impératif de penser à élaguer ou faire élaguer ses haies débordant sur les trottoirs et les chaussées pour ne pas compromettre la commodité du passage des piétons. Elle signale aussi qu'il faut également dégager les lignes téléphoniques ou électriques qui sont prises dans les branches d'arbres et qui risquent d'être endommagées et de vous priver de l'alimentation électrique ou téléphonique de votre domicile.



## VIGILANCE ET SURVEILLANCE pour déjouer les cambriolages

Afin de prévenir les cambriolages et d'éviter les intrusions dans votre domicile la Police Municipale vous préconise les conseils suivants :

- que vous vous absentiez pour un long ou un court moment, pensez à verrouiller vos portails, portillons, portes d'entrée et fenêtres, aussi bien au rez-de-chaussée qu'à l'étage,
- ne laissez pas accessibles dans les jardins des objets pouvant faciliter l'intrusion : masses, échelles, outillage...
- ouvrez l'œil sur les comportements ou les véhicules suspects, notez les plaques d'immatriculation des véhicules et la description des individus,
- faites bon usage des alarmes, des éclairages extérieurs à détecteurs de mouvement, des éclairages intérieurs à

minuterie, des panneaux annonçant " Danger chien " ! Ils sont autant de petits plus qui pourront dissuader les cambrioleurs éventuels d'entrer dans votre domicile.

Il n'y a pas de saison pour les cambriolages, pensez à signaler votre absence à la mairie et à la Gendarmerie de Neuville : [téléchargez le formulaire en ligne sur le site de la mairie sous le nom de OTV \(Opérations Tranquillité Vacances\)](#). Des patrouilles de surveillances seront effectuées régulièrement aux abords de votre domicile.

**Dans tous les cas, n'hésitez à composer le 17 ou le 04 78 91 30 45 le numéro de la brigade de Neuville pour une levée de doute.**



## PARTICIPATION CITOYENNE

### Renforcer les liens entre habitants d'un même quartier

La Participation Citoyenne est un dispositif qui consiste à faire participer les acteurs locaux ainsi que la population, à la sécurité de leur propre environnement avec l'appui et sous le contrôle de la Gendarmerie.



Fondée sur la solidarité de voisinage, cette démarche propose de nommer un ou plusieurs référents volontaires et bénévoles dans différents quartiers de la ville. Des référents civils qui ne peuvent en aucun cas se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires puisque le dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie, mais simplement à la compléter.

Début 2017, c'est Jeanne d'Anglejan, Lieutenant de la réserve citoyenne de la Gendarmerie Nationale qui a présenté en réunion publique ce projet qui aujourd'hui prend de plus en plus d'ampleur.

Fin novembre, c'est à l'Accueil, en présence d'Élus du Conseil Municipal, de Gendarmes de Neuville, sous le commandement de la Lieutenant Cindy Bourgeois et du Lieutenant-Colonel Tomika Lukic, commandant la compagnie de Gendarmerie Départementale de Lyon, que les sept référents volontaires ont signé leur engagement en paraphant le protocole établi entre le Maire Jean Paul Colin et le Lieutenant-Colonel Lukic.

Cette chaîne de vigilance répartie dans les différents quartiers est là pour prévenir tout phénomène de délinquance, mais aussi pour créer du lien social entre les habitants d'un même quartier.

Ce dispositif rassure les personnes vulnérables, contribue à leur protection, permet d'identifier les situations anormales et les présences suspectes afin

d'en avertir les forces de l'ordre.

En cas d'urgence, chaque habitant doit appeler le 17 directement.

Tous les référents seront régulièrement invités à participer à des réunions de concertation Mairie/Gendarmerie pour une efficacité maximum du dispositif.

Enfin, un gendarme de la brigade de Neuville est responsable des référents de la commune en collaboration avec la mairie.

**La Municipalité remercie pour leur engagement, les sept référents volontaires :**

- Rue Germain : Yves Coubronne et Jean Belle
- Rue des maraîchers : Sylvaine Gariglio,
- Avenue des Avoraus : Ingeborg Brunel
- Avenue Henri Barbusse : Denis Demarinis,
- Chemin des Grolles : Maryse Bordelet et Emmanuel Cordero.

**Si vous aussi, vous souhaitez devenir référent dans votre quartier, merci de contacter Gilbert Convard, Maire-adjoint par mail : [gc@mairie-albignysursaone.fr](mailto:gc@mairie-albignysursaone.fr) ou en mairie au 04 78 91 31 38**

## PRÉVENTION

### Des vols à la roulotte

Le vol à la roulotte est l'action de dérober des objets ou des documents à l'intérieur d'un véhicule vide de tout occupant.



Pour prévenir ces actions délictueuses la Police Municipale conseille :

- de ne pas laisser d'objets en vue dans son véhicule (GPS ou son support, téléphone, appareil photo, lunettes de soleil...)
- de ne pas laisser de papiers d'identité, de carte grise, d'objets de valeur ou de sacs dans son véhicule, y compris lorsqu'il est stationné dans sa propriété,
- de verrouiller systématiquement les vitres et les portes. Le coffre d'un véhicule n'est pas un coffre-fort.
- d'éviter de stationner dans des endroits isolés et sombres, lorsque cela est possible de privilégier les

#### À NOTER :

**Informations en temps réel sur les crues de la Saône, connectez-vous sur : VIGICRUES site accessible à tous les riverains.**

parkings surveillés,

- de ne jamais s'éloigner de son véhicule le moteur en marche ou en laissant les clés sur le contact,
- de ne pas hésiter à contacter la Gendarmerie pour signaler tout véhicule ou personne ayant un comportement suspect.

En cas de vol dans un véhicule, ne toucher à rien et informer immédiatement la brigade de Gendarmerie pour recevoir les conseils pratiques.

Et, si il y a urgence faites le 17.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### En ligne

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches relatives aux titres de circulation ne sont plus réalisées à la préfecture du Rhône.

Vous devez effectuer toutes vos démarches en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Vous pouvez également vous rapprocher des « tiers de confiance » (professionnels de l'automobile, écoles de conduite agréées...) qui peuvent effectuer ces démarches à votre place.

Attention, en conséquence il ne sera pas donné suite aux courriers contenant des déclarations de cession adressés à la Préfecture du Rhône.

**Pour accéder au site de l'ANTS, site officiel pour vos démarches liées au permis de conduire, à la carte grise, au passeport et à la carte d'identité, cliquez : <https://ants.gouv.fr/>**



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Installation des nouveaux « radars pédagogiques »

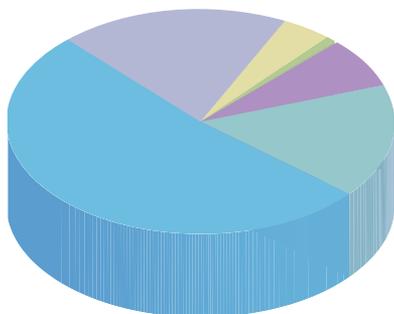
Un 1<sup>er</sup> radar dit « pédagogique » a été implanté par la commune il y a maintenant plus d'un an sur la route des Monts d'Or, en descendant de Curis. Ce radar pédagogique a pour but de faire ralentir les automobilistes qui par « une inadvertance coupable » franchiraient le secteur à des vitesses supérieures aux 50KM/H réglementaires.

Un bilan régulier est fait par les services de Police, il démontre malheureusement que ce « radar pédagogique » n'empêche pas quelques forcenés de perpétrer de dangereux excès, mais qu'heureusement il a un effet certain sur la majorité des conducteurs et donc sur la sécurisation du site.

Fort de ces résultats, la Municipalité s'est penchée sur les autres secteurs dangereux de la commune pour leurs riverains en raison des nombreux excès de vitesse relevés et a ainsi retenu que les quais de Villevert et du Général de Gaulle étaient particulièrement touchés par les excès de vitesse !

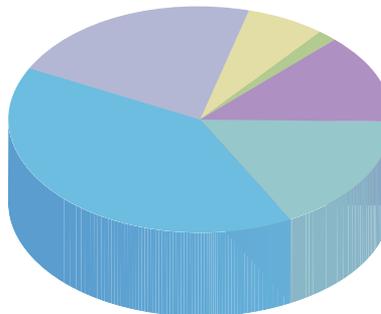
De fait, après concertation avec les acteurs de la sécurité, elle a décidé d'implanter un nouveau « radar pédagogique » sur le quai de Villevert, en amont du pont d'Albigny/Neuville et un autre quai Général de Gaulle après le pont. Tous les deux dans le sens Nord/Sud ils seront opérationnels dans les premières semaines de 2018.

Sachant que ces deux radars enregistrent toutes les vitesses des véhicules et ce dans les deux sens, il sera intéressant d'en faire l'analyse au bout de quelques mois. ▸



Sens Curis Albigny

≤ 30 km/h	: 30949 - (13,00%)
31 - 40 km/h	: 40375 - (16,96%)
41 - 50 km/h	: 95491 - (40,12%)
51 - 60 km/h	: 51967 - (21,83%)
61 - 70 km/h	: 15609 - (6,56%)
71 - 80 km/h (et+)	: 3626 - (1,52%)



Sens Albigny Curis

≤ 30 km/h	: 15551 - (7,29%)
31 - 40 km/h	: 35025 - (16,42%)
41 - 50 km/h	: 110882 - (51,98%)
51 - 60 km/h	: 41004 - (19,22%)
61 - 70 km/h	: 8721 - (4,09%)
71 - 80 km/h (et+)	: 2151 - (1,01%)

#### ATTENTION :

Ces radars ne sont pas fictifs, mais comme leur nom l'indique ils sont pédagogiques : c'est-à-dire qu'ils nous rappellent (gentiment) à nos obligations pour la sécurité des autres.

Toutefois, ils ne doivent pas masquer les possibilités d'avoir, ponctuellement, un vrai radar de la Gendarmerie. Et là, la verbalisation sera de mise !

#### Coût de 2 « radars pédagogiques » :

**3 957€ TTC + 1 495€ TTC de pose soit 5 452€ TTC inscrits au budget 2017**

Dans une démarche de prévention active, d'autres secteurs dangereux sont à l'étude, il n'est donc pas exclu à l'avenir que le dispositif des « radars pédagogiques » soit complété par d'autres appareils du même type.

## VINCENT ANTOLINOS

### Nouveau Directeur des Services Techniques

Depuis novembre, Vincent Antolinos remplace Guy Nevers, au poste de Directeur des Services Techniques Municipaux.



Après 6 années passées aux Hospices Civils de Lyon en tant que responsable des services électriques et des urgences techniques du groupement hospitalier Lyon Est, électricien de formation et titulaire d'une licence « conduite de projets », Vincent Antolinos, cherchait depuis quelques mois à élargir son champ de travail

et à diversifier ses activités. En obtenant le poste de Directeur des Services techniques à la mairie c'est chose faite !

Aujourd'hui, assisté de deux agents opérationnels multitechniques il conduit avec efficacité ce service destiné à l'amélioration du cadre de vie d'Albigny. Sous l'autorité du Maire, il travaille au quotidien en lien avec Franck Chosset Adjoint aux travaux, Michel Balais Adjoint à la sécurité, Gilbert Convard Adjoint aux associations, Claude Dall'Aqua Adjointe au scolaire et Laurence Figeac DGS. Dès 7h30, il est sur le terrain aux côtés de son équipe pour gérer l'entretien des espaces verts, et du mobilier urbain, la maintenance et l'entretien de tous les bâtiments communaux, de l'école, de la crèche et des équipements sportifs.

Les Services Techniques assurent aussi les interventions à caractère urgent. Ils interviennent suite aux intempéries et sécurisent les voies

publiques lors des chutes de neige, d'arbres ou encore les inondations. Enfin, Vincent est garant de la sécurité de bâtiments et passe beaucoup de temps à en suivre les contrôles.

Ses fonctions sont très variées, il aime la proximité et les contacts (Élus, collègues, population, associations, prestataires...) qu'elles lui confèrent. Albignolais depuis 2003, il est heureux de travailler au service de sa commune, apprécie la souplesse d'une petite structure et l'entente avec ses collègues qui l'ont très bien accueilli. En travaillant et en vivant à Albigny Vincent a gagné en qualité de vie et peut ainsi s'investir pleinement dans sa mission tout en préservant sa vie familiale. ▸

**Renseignement ou signalement de dommages, les Services Techniques sont ouverts : du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h.**

## FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE NEUVILLE SUR SAÛNE

### Attention transfert d'adresses depuis 29 décembre 2017

La gestion comptable et financière des communes d'Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Quincieux, Rochetaillée sur Saône, Saint Germain au Mont d'Or et Saint Romain au Mont d'Or, auparavant assurée par la Trésorerie de Neuville sur Saône a été transférée aux Trésoreries de Rillieux-La-Pape et de Villeurbanne collectivement.

En conséquence, l'encaissement des recettes de la

commune (cantine, loyers...) se fait désormais à la Trésorerie de Rillieux à l'adresse suivante :

**TRÉSORERIE DE RILLIEUX LA PAPE**  
**62A AVENUE DE L'EUROPE**  
**CS 51000**  
**69142 RILLIEUX LA PAPE**

**Horaires d'ouverture :**  
**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30**  
**Fermée le mercredi**  
**Courriel : t069038@dgfip.finances.gouv.fr**  
**Téléphone : 04 78 88 89 40**

## LA FIBRE

### Passer à l'ORANGE est-ce bien raisonnable ?

Le déploiement de la Fibre Optique par l'opérateur de téléphonie ORANGE, tant attendu par celles et ceux qui n'en peuvent plus de « ramer » avec un ADSL poussif et qui n'ont pas eu la possibilité de recourir au CÂBLE (RVC puis NUMÉRICABLE) n'en finit pas de traîner.



Si l'engagement de l'opérateur est d'être capable de **raccorder tout le monde** d'ici 2022, il ne semble malheureusement pas presser d'y parvenir avant cette date !

Après quelques travaux visibles au 1<sup>er</sup> semestre 2017, plus grand-chose ne semble s'être passé depuis.

Néanmoins, ORANGE déclare que fin novembre dernier, 515 logements de la commune étaient déjà raccordables, bien que peu nombreux soient ceux qui ont demandé leur raccordement à la Fibre Optique (en jargon technique : FTTH, pour « Fiber To The Home », c'est-à-dire la Fibre optique jusqu'au domicile), ORANGE se déclare incapable de communiquer sur un calendrier précis pour la poursuite du déploiement. Les travaux se font au fur et à mesure, selon une logique propre à l'opérateur et pas toujours compréhensible par l'utilisateur...

Pour connaître l'état exact de votre situation personnelle, il faut vous rendre sur le site : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>, rechercher votre adresse précise et ensuite apparaissent des « maisons » de différentes couleurs et selon cette couleur votre situation d'avancement varie :

- **ORANGE** : vous êtes déjà éligible, c'est-à-dire que vous pouvez demander à être raccordé sans attendre.
- **JAUNE** : ça ne va pas tarder, le réseau n'est pas loin de chez vous mais il faut encore attendre le passage à l'ORANGE,
- **BLEU** : ça va prendre plus de temps, il faut attendre le passage au JAUNE puis à l'ORANGE,
- **VIOLET** : n'y comptez pas trop maintenant, mais ça viendra un jour !

**La Mairie vous recommande de laisser votre adresse mail sur le site en question** pour être tenu informé rapidement des évolutions et surtout pour faire connaître votre intérêt pour la fibre.

Si de nombreuses demandes émanent d'un même secteur, il est possible d'espérer que le déploiement se fera plus vite ici qu'ailleurs !

Enfin, il faut savoir que si l'opérateur ORANGE est bien en charge du déploiement du réseau, chaque habitant aura toujours la possibilité de choisir entre plusieurs opérateurs, tels que : FREE, ORANGE ou BOUYGUES qui se sont manifestés pour travailler sur le secteur.

La situation peut donc évoluer à tout moment. Faites jouer la concurrence, dès que la fibre est accessible. ■

## SILOS ENTERRÉS

### Fin du désagrément des poubelles apparentes

Le quartier de la rue Jean Chirat, situé entre l'église et l'esplanade Sarrabat, a vu naître depuis quelques années de nombreux aménagements et malgré un retard important lié à des malfaçons, la Métropole va pouvoir livrer progressivement les équipements de son ouvrage au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.



Parmi ces nouveaux équipements figure un site de silos enterrés pour la collecte des déchets.

La mise en service par la Métropole du Grand Lyon de ces 3 silos enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères, du verre et du tri sélectif a été effectuée très récemment.

Avant cette mise en service, les habitants du quartier, les riverains des rues adjacentes et les commerçants proches ont été réunis par les services de la Métropole avec l'appui de la Municipalité, pour apprendre les bons gestes et le bon fonctionnement de ces dispositifs.

L'expérience malheureuse de Neuville que tout Albignolais a hélas eu l'occasion de constater, ne doit pas faire oublier que la plupart des grandes villes en France et en Europe, ont adopté ces silos pour leurs centres-villes. Des silos qui ne prennent pas de place en surface, dégagent les rues et trottoirs et qui donnent satisfaction à tous.

À Neuville, les problèmes d'odeurs étaient (sont) liés à un usage anormal des silos par certains commerces alimentaires ou lors du marché du vendredi et au non-respect des consignes d'usage de la Métropole.

Il est par exemple impératif d'utiliser des sacs et il est donc interdit de jeter ses déchets en vrac dans le silo.

À Albigny, le bon sens de chacun et la compréhension par tous des quelques règles du bon usage des silos devraient permettre un fonctionnement optimal du site. Interrogés sur le sujet, les services de la Métropole assurent que ces silos ne poseront pas de soucis, à l'image des autres déjà installés sur le territoire du Grand Lyon (exception faite des 2 points noirs de Neuville !). Pour mémoire, ces silos ont été proposés par la Métropole pour répondre à la demande ancienne de nombreux riverains de la rue Germain entre autres ceux dont le domicile ou ses annexes ne permettent pas de disposer d'un bac gris et de le rentrer après le passage du camion de ramassage. Or, la présence des bacs gris est interdite sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte pour d'évidentes raisons d'hygiène et de salubrité. Dans l'attente d'une solution, un compromis avait été trouvé avec la pose de quelques grands bacs gris (fournis par la Municipalité) sur les trottoirs ou près des porches, mais leur présence 7j/7 et 24h/24, y compris en pleine chaleur, n'était pas sans poser de vrais problèmes d'hygiène (odeurs, insectes...) et n'était pas du plus bel effet ! Et, donc après une période de rodage des silos, ces grands bacs gris vont être retirés définitivement.

Finis les mouches et les poubelles en plein soleil ! ▀

## TEMPÊTES ET COUPS DE VENT

### Tous les arbres du domaine public expertisés

Depuis quelques années, la multiplication des forts coups de vents et les risques qu'ils engendrent ont incité la Municipalité à faire établir un inventaire précis des arbres situés sur le domaine public de la commune pour en connaître leur état exact, sujet par sujet.



En fin d'année dernière, un expert forestier a été mandaté pour faire un point complet sur tous les arbres « publics de la commune », excluant donc ceux des propriétés privées et

ceux d'alignement des rues qui sont du ressort de la Métropole.

Ainsi, tous les arbres du parc de l'Accueil, ceux de la Zone de loisirs, de l'école mais aussi ceux situés à l'arrière de l'espace Henri Saint Pierre et du jeu de boules ont été analysés.

Lorsque l'expert a rendu son rapport, et le point a été fait arbre par arbre et, en fonction du diagnostic établi, des décisions ont été prises pour la sécurité de tous :

- abattage si nécessaire et si possible remplacement,
- taille de réduction et élagage si préconisé,
- éclaircissement...
- simple suivi annuel,
- soins...

Le rapport donne une visibilité à cinq ans des sujets expertisés, ce qui va permettre d'entreprendre un plan de gestion et au-delà des éventuelles urgences, de planifier le suivi et la

gestion des arbres de la commune. Néanmoins, le risque zéro n'existe pas, surtout en cas de conditions climatiques intenses et exceptionnelles ainsi, à titre préventif et pour réduire les dangers éventuels, un arrêté municipal permanent a été pris par le Maire pour interdire temporairement l'accès au parc de l'Accueil et à la zone de loisirs, en cas d'alerte météo sérieuse évoquant des risques de vents forts. Des panneaux amovibles seront installés à cet effet aux entrées des différents sites concernés et seront activés dès que nécessaire !

Quoi qu'il en soit, tout cela ne dispense pas d'un minimum de bon sens, il est donc fortement recommandé d'éviter tout passage en forêt ou dans un quelconque environnement boisé en cas de vents forts ou d'orage. ▀

## DISPARITION DE CHRISTOPHE GUILLON

### L'Association Boulistes d'Albigny en deuil

Christophe Guillon est décédé prématurément à l'âge de 49 ans.



Il exerçait son métier d'ambulancier au Centre Hospitalier Gériatrique d'Albigny et s'adonnait à sa passion pour les boules à l'Association Bouliste d'Albigny.

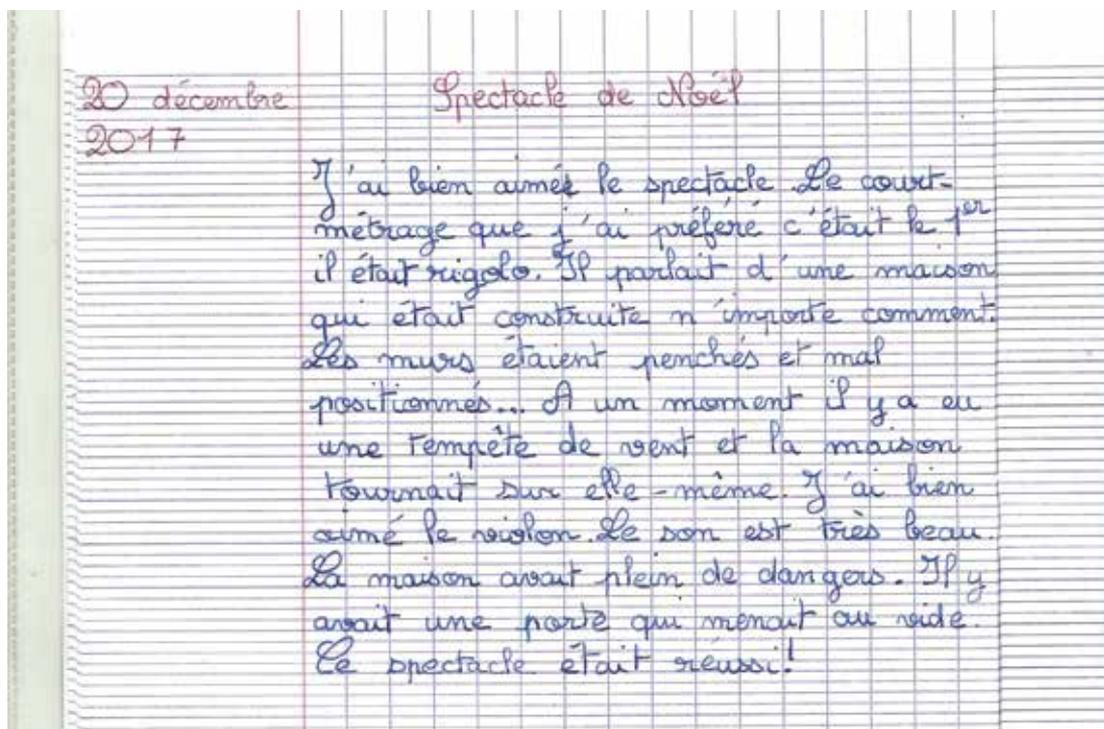
Christophe a fidèlement servi le Club de boules durant près de 20 ans. Ses qualités relationnelles, son sens de l'organisation et sa rigueur de gestion ont été appréciés de tous.

Son sourire attendrissant et son regard affectif illuminaient quotidiennement les lieux. Christophe était un bouliste complet. Ses derniers résultats en concours en témoignent.

Il va infiniment nous manquer. Sa chaleur humaine et sa grandeur d'esprit resteront à jamais gravées dans les mémoires. ▀

## SPECTACLE DE NOËL à l'école primaire

Le 20 décembre, le spectacle de Noël du groupe scolaire des frères Voisin a eu lieu à la salle du Lavoir. Voici le témoignage d'un élève.





# CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR 2018



## DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE JEAN PAUL COLIN le 5 janvier 2018



Monsieur le Président de la Métropole de Lyon,  
mon cher David.

Madame la Députée, ma chère Blandine.

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier  
Gériatrique, mon cher Charles.

Mesdames, Messieurs les représentants des corps  
constitués.

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents  
d'Associations.

Mesdames, Messieurs les commerçants, artisans et  
professions libérales.

Mesdames, Messieurs chers Collègues et Élus du Val  
de Saône.

Vous tous en vos grades et qualités.

Conseil Municipal d'Enfants...

Chers amis,

C'est parce qu'il apprécie Albigny  
et que nous partageons des valeurs  
communes, que David Kimelfeld,  
Président de notre Métropole, a  
souhaité être présent parmi vous ce  
soir.

Je tiens à l'en remercier sincèrement.

Grâce à une gestion rigoureuse nous  
avons amplement investi pour voir  
notre commune se transformer,  
s'améliorer et devenir une collectivité conviviale où il  
fait bon vivre.

**Et, comme j'aime le répéter, tout cela, sans aucun  
emprunt et sans dette. Mais surtout sans avoir  
modifié, depuis de nombreuses années, la part  
communale des impôts locaux...**

À travers notre histoire, notre patrimoine et malgré notre  
particularité géographique, nous avons su préserver un  
esprit agréable de proximité.

Nous avons rénové, adapté, restructuré, embelli et favorisé  
la vie de nos administrés ; pour une population qui nous  
renouvelle sa confiance depuis de nombreux mandats.

C'est surtout grâce au soutien important de notre  
Métropole que nous avons réalisé de nombreux travaux  
d'investissement ; Albigny existerait moins sans la  
Métropole, mais la Métropole n'existerait pas sans  
l'énergie du regroupement de ses 59 communes.

Encore merci Monsieur le Président. Sans oublier notre

cher Ministre de  
l'Intérieur.

**À Albigny, nous  
sommes parvenus  
à maintenir un bon  
équilibre entre le social  
qui protège et le travail qui  
libère...**

Demain la nouvelle loi fiscale, sur la taxe d'habitation,  
nous obligera à mieux réfléchir et à travailler plus  
intelligemment sur nos investissements ; elle sera  
bénéfique et nous incitera à mutualiser nos équipements  
dans la mitoyenneté de nos communes...

Il faudra faire des économies d'échelle et mettre en  
commun nos moyens humains, financiers et logistiques ;  
mais ce sera bénéfique à la gestion du fonctionnement  
de proximité.

Nombreux pensent que malgré leurs  
efforts, même s'ils travaillent dur en  
respectant les règles, leur destin et  
celui de leurs enfants leur échappent.  
Notre société s'est divisée entre ceux  
qui peuvent choisir, maîtriser leur  
vie, leur emploi et ceux toujours plus  
condamnés à subir : l'insécurité, la  
pauvreté, un pouvoir d'achat trop  
faible et un accès difficile à la santé.

« **Grâce à une gestion  
rigoureuse nous avons  
amplement investi pour  
voir notre commune se  
transformer, s'améliorer  
et devenir une  
collectivité conviviale  
où il fait bon vivre.** »

Ces inégalités sont un moteur puissant de rancœur face  
à ce qui est vécu comme un « système » qui profiterait  
toujours aux autres et jamais à soi.

À cela s'ajoute une crise morale de notre République à  
travers ses valeurs, ses droits et ses devoirs...

**Le minimalisme, nécessaire, d'aujourd'hui n'est  
plus le courant « baba cool » de la fin des  
30 glorieuses ; nous devons chacun à notre niveau  
nous investir sans attendre que l'autre le fasse à  
notre place et nous rapprocher de la notion de  
responsabilité ; vivre avec des règles simples,  
pratiques mais fraternelles.**

Notre époque est à la charnière entre deux mondes.  
Un monde qui s'éteint, parfois progressivement, parfois  
brutalement et un autre que nous avons le devoir  
d'imaginer.



Cela nous concerne tous, collectivement et individuellement.

**Pour y parvenir, nous devons continuer à nous adapter.**

S'adapter ne signifie pas faire table rase du passé, détruire ce qui fonctionne ou renoncer à ce qui fait notre singularité. S'adapter, ce n'est pas subir ou vivre ces mutations comme une contrainte ; mais comme des opportunités. Cela exige du courage, de la lucidité et beaucoup d'implication. C'est un défi que notre pays devra relever, sous l'autorité du Président de la République et du Gouvernement.

Mais si l'État fixe le cap, ce sont nos Collectivités qui possèdent les principaux ressorts pour y parvenir. Car c'est au sein de nos villes que se tisse la solidarité au quotidien ; au sein de nos écoles qui transmettent les valeurs de la République et aux quatre coins de nos rues que se construit ce si précieux « vivre-ensemble ».

**Le monde, c'est aussi l'urgence climatique qui pose un ultimatum ; la révolution numérique qui bouleverse nos manières de travailler et d'exister, à travers un modèle de croissance durable à réinventer.**

Ce ne sont pas les hommes politiques qui doivent régner mais c'est le peuple qui doit régner à travers les hommes politiques. Voilà ce pour quoi nous sommes là

afin de mettre en place le programme pour lequel nous avons été élus. Si les électeurs nous ont donné une belle majorité c'est parce qu'ils croient en nous.

Je veux simplement vous dire, chers amis, qu'en ces temps troublés et agités, dans un monde en perpétuel mouvement, dans un contexte de relations internationales fragilisées, nos institutions doivent être un cadre rassurant pour les citoyens.

Ces institutions, dont la commune fait partie, doivent protéger, servir et accompagner l'épanouissement individuel.

Il est urgent de remettre nos vraies « Valeurs » au milieu du village. N'y voyez pas, par cette expression, une entorse aux principes de laïcité, mais uniquement une image forte permettant d'illustrer la nécessité de revenir aux fondamentaux de la République. La fraternité est trop souvent bafouée, par des idéologies intégristes, par des politiques politiciennes et par des divisions et blocages multiples.

**Il faut retrouver le sens du respect, de la dignité et du travail bien fait...**

Si trop souvent l'homme a un comportement excessif c'est parce qu'il n'a pas su exprimer ses sentiments et ses valeurs par des mots et que ses seuls recours sont

les gestes et la force physique, mais la tolérance ne doit pas pour autant engendrer l'intolérance et le laxisme. Nous devons avoir le courage de nous interroger très objectivement sur l'avenir que nous allons transmettre à nos enfants...

**Solidarité, Qualité de Vie, Développement Durable et Économie doivent être nos maîtres mots.**

Nous sommes à la croisée de chemins ou nous traversons une période de turbulences, pris dans le choc de forces contraires... D'un côté, ceux qui semblent ne plus avoir rien à perdre parce qu'ils n'ont jamais rien eu. D'un autre côté, des personnes qui entendent que leurs droits mis en place soient respectés. Le débat politique est ainsi fait... Mais il faut toujours se méfier quand il devient aussi binaire.

**La mondialisation est inévitable, si ne nous l'intégrons pas dans notre système de pensée nous irons vers une décadence de la démocratie.**

L'avenir se construit ensemble, dans le respect de nos valeurs communes.

Nous devons chacun à notre niveau, être attentif, à nos compatriotes, nos voisins, mais aussi à ceux qui, à des milliers de kilomètres, sont dans la détresse, la famine, la maladie ou qui vivent dans la persécution au quotidien.

Certes, me direz-vous, nous ne pouvons pas porter toute la misère du monde sur nos épaules ; bien sûr, mais en prendre conscience c'est déjà un premier pas.





« Pour être Elu, être dirigeant, il faut avant tout aimer les gens, aimer sa collectivité, aimer son entreprise et le reste s'apprend avec un peu de bon sens et beaucoup d'ouverture d'esprit. »

Je souhaite la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint notre village en venant s'y installer cette année, vous avez fait le bon choix !

Vous y trouverez des écoles publiques de grandes qualités et très enviées, de nombreuses associations sportives, culturelles et de loisirs, dont les bénévoles se donnent sans compter ; un personnel municipal loyal et très dévoué et bien sûr des élus sympathiques, disponibles et compétents.

Sans oublier un Cadre de Vie exceptionnel à quelques kilomètres de cette superbe ville de Lyon.

Pour être Élu, être Dirigeant, il faut avant tout aimer les

gens, aimer sa collectivité, aimer son entreprise et le reste s'apprend avec un peu de bon sens et beaucoup d'ouverture d'esprit.

À la fin de ce mandat, j'aurai plus de 30 ans de vie d'Élu d'une collectivité : 1 mandat d'Adjoint dans les Ardennes, 1 autre d'Adjoint à Albigny, 3 mandats de Maire et 40 ans de vie de dirigeant d'entreprise, je ne me suis jamais engagé dans une démarche dogmatique, je n'ai jamais adhéré à un parti politique. J'ai serré la main du Général de Gaulle et de Fidel Castro, j'ai fait mai 68 et aujourd'hui, je me revendique comme étant un « Humaniste Libéral » et suis fier d'avoir voté pour notre ardent et compétent

Président de la République, Emmanuel Macron.

- Ayons confiance en lui, il apporte à la France une vision nouvelle objective et prometteuse.

- Ayons confiance en nos jeunes, qui transcendent nos idées reçues.

- Ayons confiance en nos nouveaux chefs d'entreprises qui croient en une économie responsable et solidaire.

- Ayons confiance les uns envers les autres pour surpasser nos difficultés dans le respect de tous.

- Ayons confiance en ces jeunes du Conseil Municipal d'Enfants qui sont devant moi pour nous ouvrir une voie nouvelle.

**- Ayons CONFIANCE en notre AVENIR, c'est le vœu que je formule pour cette nouvelle année 2018.**

L'enthousiasme, c'est peut-être tout simplement des petits riens qui font évoluer notre quotidien devant ce monde imprévisible. Ayons l'audace d'entreprendre et la fermeté de s'y tenir, c'est à mes yeux une éthique, valable aussi bien sur le plan personnel et professionnel que pour tout engagement dans la vie publique.

Je souhaite que chacun puisse trouver la force d'admirer, d'aimer, de se respecter et de se relever après l'épreuve, dans l'incessant combat que nous devons mener pour la dignité de chacun. Que nous trouvions l'énergie pour profiter de ce renouveau qui s'offre à nous, pour dominer la crise morale et culturelle qui nous menace.

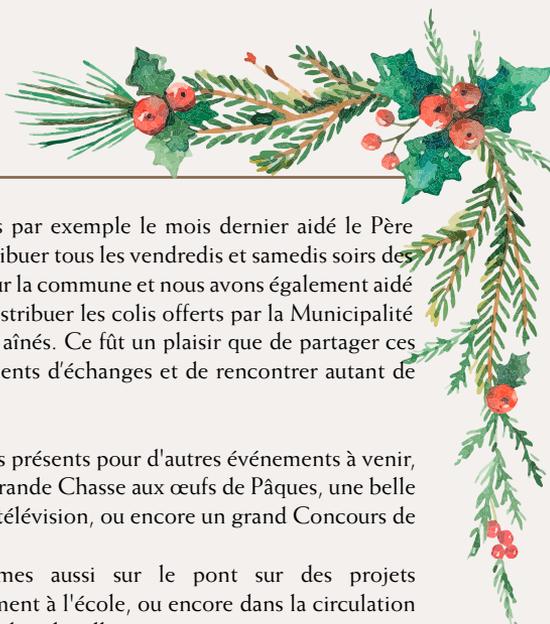
« **Mes chers amis, par-delà vos âges, vos métiers, vos sensibilités et vos difficultés, je souhaite vous adresser au nom du Conseil Municipal mes vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères.** »

Jean Paul Colin  
Maire d'Albigny-sur-Saône

Retrouvez le discours du Maire sur le site Internet de la mairie dans la rubrique « vidéos ».



## DISCOURS DE VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS Abdelkader au micro



Mesdames, Messieurs,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de la Métropole,

C'est avec un peu de stress que nous prenons la parole aujourd'hui devant vous car c'est une première pour nous. Je m'appelle Abdelkader, je suis membre du Conseil Municipal des Enfants d'Albigny, ainsi que mes camarades ici présents. Nous vous souhaitons à tous, une très belle année 2018, remplie de joie, de projets et de surprises.

Le CME permet d'initier les enfants à la vie politique et à la citoyenneté.

Alors cette année va être pour nous, CME, une année de découverte, où nous allons apprendre à mieux connaître notre village et son fonctionnement.

Une année où nous allons apprendre à écouter les autres, à proposer et à organiser des projets. Où nous allons essayer de défendre nos idées tout en représentant les enfants de notre village.

À raison d'une fois par mois environ, pendant nos réunions, nous discutons et transmettons nos idées et nous travaillons sur nos différents projets, comme un Conseil Municipal d'adultes.

Nous répondons présents aux commémorations auprès des Anciens Combattants et du Souvenir Français, car il est pour nous important de se rappeler ceux qui se sont sacrifiés pour la France.

Et, nous participons à de nombreuses actions mises en place sur la commune.

Nous avons par exemple le mois dernier aidé le Père Noël à distribuer tous les vendredis et samedis soirs des friandises sur la commune et nous avons également aidé les Élus à distribuer les colis offerts par la Municipalité à nos chers aînés. Ce fût un plaisir que de partager ces beaux moments d'échanges et de rencontrer autant de gentillesse.

Nous serons présents pour d'autres événements à venir, comme la grande Chasse aux œufs de Pâques, une belle soirée sans télévision, ou encore un grand Concours de gâteaux...

Nous sommes aussi sur le pont sur des projets d'aménagement à l'école, ou encore dans la circulation des piétons dans le village...

Comme vous le voyez, nous avons de quoi travailler ! Nous remercions Monsieur le Maire pour le rôle qu'il nous donne au sein de la commune et pour son implication auprès de nous.

Nous remercions particulièrement, Yves et Gilbert qui nous encadrent au sein du CME.

Enfin, nous remercions également, les membres de Conseil avec qui nous travaillons sur nos différents projets ainsi que nos parents qui nous soutiennent dans nos actions.

Pour finir, nous vous souhaitons encore une Très Bonne Année 2018 et une bonne santé à tous !



Retrouvez le discours d'Abdelkader sur le site Internet de la mairie dans la rubrique « vidéos ».

## BIBLIOTHÈQUE

### Une fin d'année bien remplie

Fin novembre et durant tout le mois de décembre, la bibliothèque a multiplié les animations pour distraire son public.

Ainsi, vendredi 24 novembre à 19h, elle a offert aux 70 spectateurs, adultes et enfants présents, un très beau spectacle - Miklos fils de jument - un superbe conte tsigane raconté par Anne Kovalevsky et mis en scène par Gaël Dod. Un spectacle qui s'est achevé sur la présentation d'un magnifique pop up.

Mercredi 13 décembre à 17h, c'était la 1<sup>ère</sup> séance des contes de Noël, organisée par Claude. Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont été captivés par la lecture de - Petit lutin patient et

Petit sapin chatouilleux - avant de prolonger l'après-midi par un atelier découpage de boules de Noël.

Mercredi 20 décembre à 17h, a eu lieu la seconde séance de contes avec les récits de - Zoé, L'arbre de Noël et Petit sapin deviendra grand - avant la fabrication de jolis pantins en compagnie d'une trentaine d'enfants venus au rendez-vous.

Toute l'équipe de la bibliothèque remercie vivement Jean-Jacques pour sa fabrication originale du sapin de Noël 2017. ▶

#### Nouveautés 2018

Le service « Lecture publique » de la Métropole est effectif depuis janvier.

La collaboration d'Albigny permet de vous proposer de nouveaux usages avec entre autre un accès gratuit à des services numériques tels que : presse et musique en ligne ou auto formation.

Le mode d'emploi de ces nouveaux services vous sera très rapidement communiqué.



## 8 DÉCEMBRE 2017

### La pluie n'a pas empêché la fête

Le soir du 8 décembre, la Municipalité, l'association PEGASE, la Société de Chasse et les commerçants de la place Verdun ont uni leurs efforts pour animer ensemble une manifestation devenue traditionnelle sur la commune.



Le défilé aux lampions, très attendu par les plus petits, a démarré de l'Espace Henri Saint Pierre avec à sa tête pour ouvrir la marche le véhicule de la Police Municipale.

La Mère Noël venue avec le Père Noël a aidé les parents d'élèves à encadrer tout ce petit monde pour que la procession se déroule en toute sécurité.

C'est ainsi qu'après avoir emprunté l'avenue Gabriel Péri, le cortège s'est dirigé place Verdun pour une halte gourmande auprès

des commerçants qui ont offert avec le sourire, chocolat et vin chaud, bonbons, gâteaux... Un chaleureux moment entre Albignois de toutes générations, un temps convivial raccourci par la pluie malheureusement. Une pluie qui n'a pas empêché tout le monde de se retrouver dans la cour du Lavoisier autour du beau camion lumineux du Père Noël venu distribuer papillotes et mandarines pour le plaisir des petits et des grands.

Une cinquantaine de personnes a fini la soirée en compagnie de la

Société de Chasse dans la salle du Lavoisier, en dégustant huîtres, charcuterie et marrons chauds.

La Municipalité remercie vivement la Société de Chasse d'avoir pris la relève du Club de foot pour l'organisation de cette partie de la manifestation. C'était une grande première pour tous ses membres! Rendez-vous encore plus nombreux pour l'édition 2018.

Ces temps conviviaux, de rencontre, d'échanges et de détente rythment la vie de la commune et participent à la vie sociale. ▀

## LE PÈRE NOËL À ALBIGNY

### Un calendrier de l'Avent inédit

La Commission Associations Communication a invité le Père Noël pendant tout le mois de décembre pour l'organisation d'un calendrier de l'Avent personnalisé. Ainsi, tous les vendredis et samedis vers 18h30, ce dernier est allé à la rencontre des petits Albignolais dans tous les quartiers de la commune.

Pour préparer ces visites du Père Noël, le quatrième samedi de novembre, les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants sont venus prêter main-forte aux Conseillers adultes afin de décorer le « camion du Père Noël » de guirlandes lumineuses, de boules décoratives avant de l'équiper d'une sono pour l'animation musicale.

Chaque soir, les enfants du CME étaient présents pour assurer le rôle des lutins auprès du Père et de la Mère Noël. Deux soirées spéciales ont ponctué l'animation : - le 8 décembre, où une foule nombreuse attendait l'arrivée du Père Noël dans une ambiance particulièrement festive au cours de laquelle la Mère Noël avec l'aide des lutins a fait chanter les enfants et leurs parents,

le 24 décembre à 17h30 sur la place Verdun où toutes les générations se sont retrouvées pour fêter Noël. Après la distribution de papillotes et de mandarines, chacun s'est régalé d'un morceau de tarte bressane aux pépites de chocolat, confectionnée par « La Boulange ». Un petit garçon a même demandé au Père Noël s'il pouvait passer chez lui en 1<sup>er</sup> lors de sa tournée car il ne pouvait plus attendre !

Merci à tous les lutins enfants et adultes qui ont permis ces belles animations et ont accroché des rêves dans les yeux des plus jeunes, permettant à la magie de Noël de se renouveler devant des adultes attendris.

Vivement l'édition du calendrier de l'Avent 2018 !



## PETITS FÛTÉS

### Du bio dans les assiettes

À la crèche, l'alimentation des tout petits est au cœur des préoccupations, en termes d'éveil au goût, de prévention et d'éducation à la santé !



Depuis quelques années, l'équipe des Petits Futés a fait évoluer les pratiques autour de l'alimentation afin de proposer des repas mieux équilibrés, adaptés aux besoins nutritionnels des jeunes enfants et

préparés à base de produits frais et de saison. Une démarche soutenue par la Charte Alimentaire d'AGDS (consultable à la crèche).

Cette volonté a conduit les responsables à réfléchir à de nouveaux fournisseurs et leur choix s'est porté sur " Les Vergers de la Chapelle ", un producteur de pommes de Quincieux, pour l'approvisionnement des compotes et depuis janvier, l'entreprise " Gout 'chou ", proposant des menus 100% biologiques.

Les valeurs communes autour de l'alimentation défendues par AGDS et celles de "Gout 'chou" permettent une riche collaboration au service des familles et des enfants ainsi :

- tous les produits sont issus de l'agriculture biologique,
- les produits locaux (Rhône Alpes Auvergne) et les circuits

courts sont privilégiés,

- le respect du PNNS (Programme National Nutrition Santé) et des grands principes de diététique des enfants de 0/3 ans sont une priorité.

Par ailleurs, depuis 2 ans, les purées des plus petits sont confectionnées 1 à 2 fois/semaine par la cuisinière et tous les goûters proviennent de la "Boulangerie" d'Albigny ou du « fait maison » préparé par l'équipe et les enfants.

D'autres projets transversaux viendront sensibiliser et enrichir la qualité de l'alimentation des petits par des actions pédagogiques (potager, compost...) favorisant la collaboration des familles dans cette démarche.

Une rencontre avec les parents est prévue le 5 février pour aborder la charte alimentaire et le programme national nutrition santé. ▶

## DIPLÔME DE SECOURISME

### Tous aptes pour sauver des vies

Cinq nouveaux candidats volontaires viennent de recevoir leur diplôme de secourisme (PSC1) à l'issue d'une formation de sept heures pour apprendre les gestes de 1<sup>ers</sup> secours.

Une formation de trois soirées pour maîtriser les bonnes conduites à tenir et les bons gestes pour faire face à une hémorragie, un étouffement, un malaise, une brûlure ou encore un arrêt respiratoire. Une formation dispensée par Gérard Renfer, sous l'égide du CASC (Comité d'Animation Sociale et Culturelle) du SDMIS.

Les nouveaux diplômés sont : Yolande Lallemand, Nadège Cariter-Million, Nicolas Rozier,

Vincent Quinet, Franck Sebban. Lors de la remise des diplômes, Gérard Renfer a remercié la Municipalité pour le prêt de salle et l'accueil toujours chaleureux de la mairie d'Albigny avant d'insister sur l'importance de participer à des séances de remise à niveau pour les personnes déjà titulaires du brevet de secourisme.

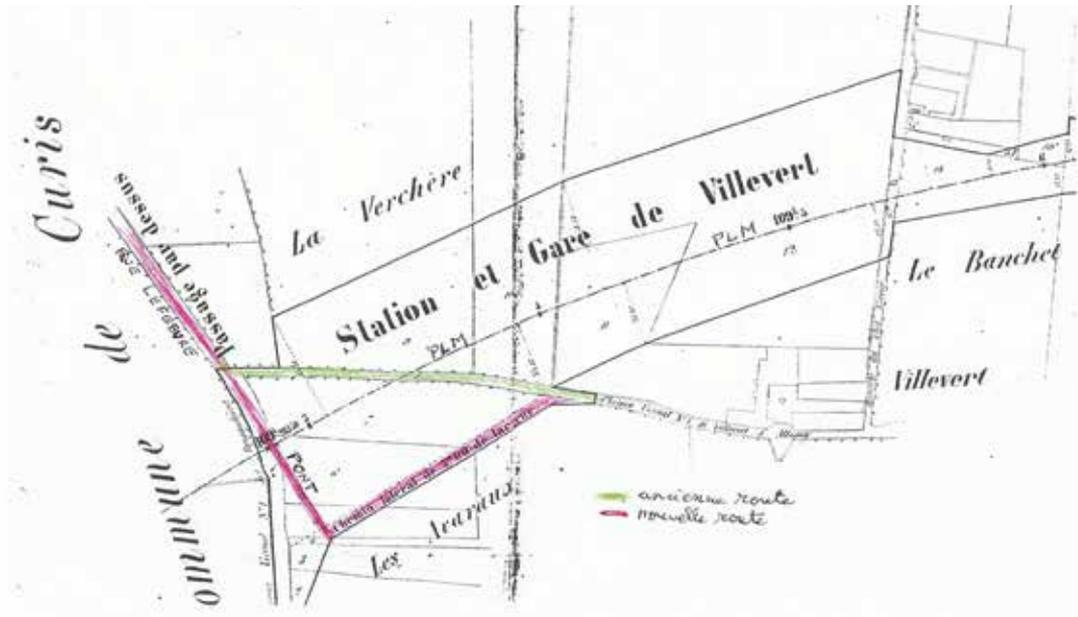
Prochaine cession de formation en novembre, ouverte aux personnes de plus +10 ans. ▶



## UN VILLAGE UNE RUE

### Avenue Gabriel Péri

Dans chaque Gazette d'Albigny, l'association Albiniaca propose d'explorer l'histoire des rues du village. Après la rue Jean Chirat et la rue Armand Zipfel, voici l'avenue Gabriel Péri.



Gabriel Péri était un homme politique et un journaliste français. Né à Toulon en 1902, il devint journaliste à l'Humanité et membre du parti communiste en 1929. Député en 1932, il fut aussi l'animateur des « Cahiers clandestins » du parti communiste pendant l'occupation. Arrêté en mai 1941, il fut fusillé le 15 décembre de la même année.

\*Au 18<sup>e</sup> siècle, cette avenue s'appelait Chemin Charrière du clos de Villevert à Albigny. Vers le milieu du 19<sup>e</sup>, c'était le Chemin d'en haut d'Albigny au hameau de Villevert. Puis, en 1864, on lui attribue le nom de Chemin vicinal n°1 d'Albigny à Villevert qui comprenait la rue Lefebvre actuelle. Avant d'être dénommée

fin 1944 ou début 1945 (selon le souhait du Conseil lors de sa séance du 17/12/1944) : Avenue Gabriel Péri, elle fut encore appelée Avenue de la Mairie (peut-être depuis 1904/1905 après la construction du groupe Mairie-École).

Notons qu'avant l'établissement de la voie ferrée, le dernier virage de l'avenue n'existait pas et que le raccordement avec la rue Lefebvre actuelle se faisait plus bas, en ligne droite.

Sur ce plan de la compagnie PLM vers 1855, on voit l'ancien tracé du chemin vicinal N°1 de Villevert à Albigny qui rejoignait le chemin vicinal des Brigandières (actuelle rue Lefebvre). Le chemin latéral de 5m de largeur est désormais le début de l'avenue Gabriel Péri. ▀

\*Article extrait de la monographie « Rues, chemins et places d'Albigny » de Robert Perradin, édité par Albiniaca.

## 90 BOUGIES POUR HÉLÈNE MASSÉ

### Albignolaise depuis 63 ans

Madame Massé est arrivée à Albigny avec son époux Maurice en 1954, après que celui-ci ait passé et réussi un concours administratif lui conférant un poste au service intérieur de l'hôpital gériatrique.



Avant de s'installer à Albigny en 1954, Hélène a passé sa jeunesse à Charolles en Saône et Loire. Une petite enfance heureuse, à la campagne, entourée de ses 5 frères et soeurs avant une adolescence tourmentée par la seconde guerre mondiale.

Jusqu'en 1942, Charolles est en zone libre, la ligne de démarcation tracée après l'armistice de juin 1940 coupe la France en deux. Entre zone occupée au Nord et libre au Sud, la ligne travers 13 départements dont la Saône et Loire. C'est après avoir entendu ensemble, l'appel du Général de Gaulle, le 18 juin 1940, que le père d'Hélène, travailleur dans un élevage de chevaux, entre en résistance et prend des risques pour sauver des familles juives.

Hélène l'aide parfois en passant sur son vélo des messages du Nord au Sud, au péril de sa vie. En novembre 1942, en réponse au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, l'armée allemande franchit la ligne de démarcation, envahit la zone libre et Charolles passe sous le joug de l'occupant allemand. La résistance devient encore plus

dangereuse et la terreur gagne la population, très impressionnée par les fusillades et les affichages, dans les vitres des commerces, des photos des tortures pratiquées sur les prisonniers.

Après son mariage, une nouvelle vie commence pour Hélène qui n'oubliera jamais cette période, marquée pour toujours par les événements qu'elle a traversés.

À Albigny, avec Maurice ils vivront heureux près de 30 ans entourés de leurs trois enfants. Couturière pendant 20 ans, le temps de voir grandir ses enfants, Hélène sera ensuite aide-soignante à l'hôpital gériatrique d'Albigny pendant 21 ans, une belle expérience qu'elle juge très enrichissante, avant de prendre une retraite bien méritée. Une retraite qu'elle vit seule depuis la disparition de Maurice en 1983 et qu'elle consacre à sa famille, ses amis et aux voyages qu'elle fait régulièrement.

En février, madame Massé réunira sa grande famille (3 enfants, 6 petits enfants, leurs conjoints et 9 arrière-petits-enfants) pour souffler ses 90 bougies dans la joie familiale. ▶

## NOËL AU RESTAURANT SCOLAIRE METS SAVOUREUX POUR LE RÉGAL DES JEUNES GOURMANDS

**Jeudi 21 décembre, la veille des vacances de Noël, les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire se sont régalez d'un délicieux menu de fête, composé de plats gourmands et de friandises.**



## ALBIJEUNES CENTRE DE LOISIRS

### Albignolais et Curissois

Cette année 2017 a été le fruit de nombreux échanges avec les Curissois ce dont AgDS Albijeunes se félicite.

Toute l'année, l'association s'efforce d'informer et de diffuser le plus largement possible son programme par l'intermédiaire des différents moyens de communication dont dispose la commune de Curis. À ce propos, les animateurs d'Albijeunes remercient l'équipe enseignante pour sa participation active qui lui permet de garder une vraie proximité avec les enfants. Ils remercient aussi, la Mairie pour leur avoir permis d'utiliser l'ensemble des supports de communication (Têtu, panneaux lumineux, salle du Vallon et Périscolaire) et pour la disponibilité dont elle fait preuve. Enfin, merci aux habitants avec lesquels l'équipe échange sur les sujets liés à l'enfance et à la jeunesse pour mieux appréhender les évolutions nécessaires.

#### Fonctionnement des 3/11 ans

Le Centre de loisirs 3/5 ans est organisé dans l'enceinte du groupe scolaire d'Albigny avec un programme d'activités complet, comprenant repas et respect du rythme de chaque enfant.

Le Centre de loisirs 6/11 ans est mis en œuvre à la

Maison des Associations d'Albigny avec des activités nouvelles, de nombreuses journées à thème ainsi que des grands jeux. Les repas sont fournis par la famille et pris en commun.

Toute l'équipe d'encadrement est diplômée B.A.F.A.

Les enfants sont pris en charge de 8h à 17h45.

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial et l'adhésion à AgDS est de 16€/an par famille.

#### Ouverture du Centre de loisirs pendant les vacances 2018

- Vacances d'hiver : du lundi 12 au vendredi 23 février.
- Vacances de printemps : du lundi 9 au vendredi 20 avril.
- Vacances d'été : du lundi 9 au vendredi 27 juillet.

**Les programmes de ces différentes semaines sont distribués un mois avant chaque période de vacances scolaires dans les cahiers de liaison, au périscolaire, à la mairie et salle du Vallon. ▶**





Fresque réalisée sur le local des chasseurs part Albijeunes

### Fonctionnement des 12/17 ans

Retour sur une année d'activités

Une dizaine d'adolescents ont participé aux activités proposées par l'accueil ados. De nombreuses soirées et sorties comme la patinoire, le bowling ou encore le laser Game ont permis de tisser un lien avec les jeunes de la commune.

Les Curissois membres d'Albijeunes ont participé au séjour ski des vacances de février 2017 (Alpes du Grand Serre) et ont pu s'initier en juillet à de nouvelles activités comme le skate, l'hydrospeed, le BMX et le Graff.

Les vacances de printemps et d'automne 2017 ont été marquées par les nombreuses activités proposées aux jeunes, notamment la journée à Walibi, une sortie au trampoline Park, une initiation au parcours de rues du village et de nombreuses autres activités.

### Fonctionnement 12/17 ans

Retrouvez l'équipe toute l'année, les mercredis de 14h à 19h, les vendredis de 17h à 19h et les samedis de 14h à 18h, à la Maison des Associations d'Albigny. Au programme, un florilège de sorties : patinoire, bowling, parc Walibi, karting, cinéma..., des séjours ski et pleine nature, des tournois sportifs, des soirées barbecue, dansantes, pizzas... et un local entièrement aménagé avec baby-foot, billard, ping-pong, coin informatique, espace détente, mis à disposition des jeunes.

Sans oublier, les activités et les séjours à thème proposés pendant la seconde semaine de toutes les vacances scolaires.

Toute l'année l'équipe d'AgDS Albijeunes est à la disposition des « ados » pour monter des projets selon leurs envies !

L'adhésion annuelle à AgDS est de 16€ par famille avec une cotisation de 10€ par jeunes pour accéder au local Albijeunes toute l'année.

Pour s'inscrire il vous suffit de remplir la fiche d'informations et la fiche sanitaire pour profiter toute l'année du local et de l'encadrement d'une l'équipe QUALIFIÉE et MOTIVÉE, ainsi que de l'ensemble des initiatives mises en place.

### À venir chez les 12/17 ans en 2018

- Un Séjour Hiver : du 12 au 16 février 2018, en pension complète avec location de matériel et forfaits compris.
- Un Séjour Été du 15 au 20 juillet 2018.
- Des Soirées et des Sorties tout au long de l'année.
  - Info Facebook : AgDS Albijeunes
  - Tél : 06 79 18 19 75 – 04 37 92 03 79
  - Mail Albijeunes @agds.fr

L'équipe AgDS Albijeunes vous souhaite une excellente année 2018 ! ▶

## A.I.A.D SAÔNE MONT D'OR

### Pour ne pas vieillir seul !

L'A.I.A.D Saône Mont d'Or est un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'AIAD propose aux seniors dépendants des Auxiliaires de Vie Sociale, des Assistantes de vie et des Aides à Domicile qui tous les jours :

- apportent une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide à la toilette, au lever, au transfert, au coucher, change...
- apportent une aide dans les actes ordinaires de la vie : entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas...
- accompagnent les usagers dans les activités de loisirs, procurent une compagnie, un soutien moral...

L'association propose aussi un service de livraison de repas à domicile en liaison froide.

Pour chaque nouvelle demande, une évaluation globale des besoins est réalisée, un plan d'aide et des solutions de financement sont proposés si cela est nécessaire.

L'association est autorisée et tarifiée par la Métropole de Lyon, elle bénéficie de subventions des communes, le Maire et un Élu référent de chaque commune siègent au Conseil d'Administration. ▶

**INTERVIENT  
SUR LES COMMUNES  
SUIVANTES :**

Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines,  
Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or,  
Curis-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône,  
Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône,  
Montanay, Neuville-sur-Saône,  
Rochetaillée-sur-Saône, Sathonay-Village,  
Saint-Romain-au-Mont-d'Or

**Horaires accueil public :**  
9h-12h30 / 14h-17h30 en dehors sur RV  
54 rue Gambetta au 2ème étage  
Fontaines-sur-Saône

**Permanence mairie de Neuville-sur-Saône :**  
lundi 14h-17h, vendredi 8h30-12h  
en dehors sur RV

**04 78 22 79 17**  
Mail : [contact@aiad-aideadomicile.fr](mailto:contact@aiad-aideadomicile.fr)  
[www.aiad-aideadomicile.fr](http://www.aiad-aideadomicile.fr)

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.




### Nouveautés 2018

**1/** Le service de livraison de repas s'étend sur l'ensemble du territoire et notamment sur les communes de Neuville-sur-Saône, Montanay, Curis-au-Mont-d'Or, Albigny-sur-Saône, Saint-Romain-au-Mont-d'Or et Couzon-au-Mont-d'Or.

Pour aider à la mise en place de ce service, la CARSAT et le RSI ont soutenu financièrement l'AIAD Saône Mont d'Or par le versement d'une subvention exceptionnelle.

**2/** Gym douce adaptée au plus de 60 ans. Les usagers de l'AIAD peuvent bénéficier depuis octobre 2017 d'une séance hebdomadaire de gym adaptée, pour travailler sur l'équilibre, la prévention des chutes, le renforcement musculaire, la sollicitation articulaire et la coordination... Ce programme s'inscrit dans le cadre d'actions « Bien Vieillir ».

**3/** Une convention d'objectifs et de financement a été signée, elle lie l'AIAD Saône Mont d'Or et la commune pour 3 ans avec pour objectif de travailler au plus près des besoins des populations âgées ou en situation de handicap et d'accompagner les plus fragiles. ▶

**Ancienne mairie**  
54, rue Gambetta  
69 270 Fontaines-sur-Saône  
Tél. : 04 78 22 79 17  
email : [contact@aideadomicile.fr](mailto:contact@aideadomicile.fr)

En 2017, deux nouvelles plaquettes d'informations ont été éditées, elles sont consultables sur le site de l'AIAD : [www.aiad-aideadomicile.fr](http://www.aiad-aideadomicile.fr)

## REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

### Musique et danse

Samedi 21 octobre dernier, comme chaque fin année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Albigny-sur-Saône a rassemblé les aînés de la commune pour un repas goûteux et festif.



Le déjeuner, préparé par le traiteur de la Potinière, s'est déroulé dans une ambiance musicale agréable, grâce à la Compagnie SONOLUNE qui a charmé les convives venus nombreux participer à cette traditionnelle journée des aînés.

Les diverses époques reprises en musique par les deux musiciens ont permis aux Albignolais de partager un moment de grande convivialité et d'échanges avant de terminer la journée en dansant.

Rendez-vous en fin d'année pour l'édition 2018 !

## MA COMMUNE MA SANTÉ

### La solution de santé mutualiste

Dans le sillage d'un certain nombre de communes de la région, la Municipalité et le CCAS ont décidé de proposer aux Albignolais une mutuelle communale solidaire et négociée, afin de favoriser l'accès aux soins et de renforcer le pouvoir d'achat de tous.

ACTIOM négocie auprès des grandes compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative, dans le but d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés au niveau national et de pouvoir faire bénéficier ses adhérents d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Parce que l'union fait la force, l'association ACTIOM représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance avec l'objectif d'être en perpétuelle recherche d'amélioration des conditions de services (garanties, tarifs, avantages, partenaires...).

Si cette solution mutualiste vous intéresse, si vous n'êtes pas

pleinement satisfait de votre mutuelle, venez assister à la réunion d'information du 5 février ou pour plus de renseignements, connectez-vous sur : [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org) un site accessible 7j/7 et 24h/24, facile d'utilisation et sans engagement.

Ou encore, du lundi au vendredi de 9h à 18h, téléphonez au : 05 64 10 00 48 pour conseils et souscriptions.

C'est l'Association ACTIOM (Actions de Mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) qui a été sollicitée et qui a présenté ses services au cours d'une réunion publique d'informations.

**Ma Commune Ma Santé**  
La solution santé mutualisée

Informations dans votre mairie - CCAS/CIAS  
ou sur  
[macommunemasante.org](http://macommunemasante.org)

► 05 64 10 00 48  
Service conseil & souscriptions

## INFOS JUMELAGE ALBIGNY/RINGSHEIM

### Nouvelle édition de la liaison cycliste et nouveau Maire pour Ringsheim

Cette année, dans la perspective des 25 ans du jumelage avec Ringsheim, le bureau et le Conseil d'administration des Amis du Jumelage ont souhaité renouer avec la tradition des liaisons sportives entre les deux villages, inaugurée avec le raid cyclo-pédestre de 1992. Cette fois-ci, la liaison cycliste est prévue en deux temps : Albigny-Besançon en juin 2017 et Besançon-Ringsheim en juin 2018.



Heinrich Dixa

#### Retour sur les 1<sup>ers</sup> coups de pédales du printemps 2017

Le 26 juin, un groupe de 11 personnes a pris la direction de Saint-Didier-Chalaronne, première étape d'un périple de cinq jours et 270 kilomètres qui les a mené successivement à Tournus, Verdun-sur-le-Doubs, Dole puis Besançon par les chemins de halage le long de la Saône, du Doubs et du canal du Rhône au Rhin.

Chaque midi, les neuf cyclistes trouvaient table mise et boissons fraîches pour une pause-déjeuner préparée par les deux « logisticiennes » au point de rendez-vous fixé. Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, une petite délégation de Ringsheim, conduite par Christa Mutz (Présidente du Freundeskreis à Ringsheim) a rejoint l'équipe à Besançon et c'est par la visite de la vieille ville et un déjeuner avec les amis allemands que cette semaine exceptionnelle s'est terminée, jalonnée d'aventures cocasses et de rencontres sympathiques.

#### Seconde partie du périple et arrivée à Ringsheim en juin prochain.

Au mois de juin, 18 Albignolais membres des Amis du Jumelage effectueront la seconde partie du périple et atteindront Ringsheim après une semaine de nouvelles aventures.

#### Un nouveau Maire à Ringsheim

Après 32 ans de mandat et ayant atteint l'âge de la retraite, Heinrich Dixa ne s'est pas représenté à l'élection à la mairie de Ringsheim qui a eu lieu début octobre 2017. Le nouveau Maire s'appelle Pascal Weber. Il était jusqu'à présent secrétaire général de la commune de Seelbach, en Forêt noire et son épouse Tina est originaire de Ringsheim.



Le 1<sup>er</sup> décembre, plus de 400 personnes étaient rassemblées dans la halle des sports de Ringsheim pour le départ en retraite d'Heinrich Dixa, des Ringsheimers, des représentants des associations, des Maires des communes voisines, le Député de la circonscription et diverses personnalités de la région. Les enfants de l'école maternelle sont montés sur scène pour souhaiter, à leur manière, une bonne retraite à l'ancien Maire. Les élèves de l'école primaire ont chanté en allemand et en français la chanson du film « Les Choristes » et pendant trois heures hommages et discours se sont succédé. La Municipalité d'Albigny et son Maire étaient dignement représentés par Marie-Christine Corredera et Les Amis du Jumelage par leur Présidente Marie-Hélène Meier et leur Vice-président Robert Monternot. Heinrich Dixa a été avec Henri Saint Pierre, l'initiateur du jumelage qui lui tenait très à cœur. Le nouveau Maire, Pascal Weber est lui aussi un fervent partisan du jumelage entre nos deux communes.

### Célébrations des 25 ans du jumelage

Albigny fêtera ce quart de siècle du jumelage en 2018 en recevant le nouveau Maire et une délégation de Ringsheim.

(Plus d'informations sur cette manifestation dans la prochaine Gazette et par voie de presse).

En retour, Ringsheim célébrera les 25 ans en 2019 et accueillera une délégation d'Albigny-sur-Saône. ▶



## ALBIGNY DANSE

### 7<sup>e</sup> édition du Marché de Noël

Dimanche 3 décembre dernier, ALBIGNY DANSE a organisé la 7<sup>e</sup> édition de son Marché de Noël à l'Espace Henry Saint Pierre. Une quarantaine d'exposants étaient au rendez-vous pour cette nouvelle journée dédiée aux fêtes de fin d'année. Des exposants aux stands remplis d'articles de qualité créés par leurs soins pour conserver l'esprit artisanal souhaité par les organisateurs.

De nombreux visiteurs venus d'Albigny et des environs ont profité de l'occasion pour faire leurs achats de Noël parmi le grand choix d'articles proposés. Des créations en cuir, en soie, en laine, en bois de récupération ou ciselés, des bijoux de toutes sortes et de toutes textures, des porcelaines, des poteries des produits à l'aloé vera ou encore des décorations de Noël.

Plusieurs stands alimentaires tenus par des commerçants ont permis de satisfaire les visiteurs gourmands avec des gâteaux de bonbons, des brioches et des biscuits italiens, du fromage et du chocolat.

Tout au long de cette journée festive, ALBIGNY DANSE a offert un florilège d'animations : en matinée la chorale de l'association dirigée par Patricia Moreira, chanteuse professionnelle a chanté plusieurs airs de variétés et dans l'après-midi, Josette Jamet et son groupe de country ont proposé un medley de danses country, accompagnés à la sono par Jean-Paul.

Parallèlement, un Loto de Noël a été organisé tout au long de la journée, avec plusieurs tirages qui ont permis à de nombreux participants de gagner de très beaux lots, généreusement offerts par les exposants. ▶



## RUE ZIPFEL

### « Jardins de pluie », nouveaux éclairages...

Le réaménagement complet de la rue Zipfel, autrefois impasse, arrive bientôt à son terme. La Métropole de Lyon y a conduit de très importants travaux pour la réfection complète de la chaussée, la création de trottoirs et l'aménagement de ses abords. À cette occasion, le goulot d'étranglement de la rue Notre Dame a été résorbé pour garantir la sécurité des piétons.



Différents équipements aménagés sont à noter, particulièrement dans le cadre de la nécessité d'inclure l'impact de l'activité humaine sur les conditions climatiques. Ainsi :

- la chaussée est drainante et ramène les eaux de pluie vers des « Jardins de pluie » sur le côté sud, facilitant l'infiltration progressive dans la terre des eaux de ruissellement et permettant ainsi de ne pas surcharger les stations d'épuration.

Des végétaux adaptés seront bientôt plantés dans les bassins pour réguler les eaux et favoriser la biodiversité. Cette expérimentation sera suivie de près par les services métropolitains, en vue d'être étendue à d'autres aménagements urbains.

Le principe de ces « Jardins de pluie » est qu'en s'infiltrant dans le sol, les eaux rechargent lentement les nappes phréatiques plutôt que de filer trop vite vers la rivière ou les égouts et engendrer des crues ou/et des débordements...

- l'éclairage est 100 % LED, induisant une baisse importante du coût de fonctionnement des lampadaires (- 30 % de la consommation moyenne et allongement significatif de la durée de vie des ampoules).

Un éclairage modulé pour qu'aux heures creuses de la nuit, l'intensité lumineuse baisse un peu, réduisant encore le coût, sans impacter le confort ou la sécurité des usagers de la nuit. ▀





## RUBRIQUE MÉDICALE

### **3 MÉDECINS : Groupe médical :**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

• **Dr Chloé LADOUS :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur  
rendez-vous : 04 78 91 58 34

• **Dr Catherine**

**BERNARD DE VILLENEUVE :**

Mardi, mercredi, vendredi,  
samedi en alternance sur  
rendez-vous : 04 78 91 70 39

• **Docteur Emmanuel GEROUDET :**

Lundi, mercredi, jeudi, samedi  
en alternance sur rendez-vous :  
04 72 02 70 77

### **3 MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES :**

• **Jérémie DAGUENET et Nadia  
ZOELLER, 6 Esplanade Daniel  
Sarrabat Sur rendez-vous :**

**04 78 91 70 49**

• **Blandine SALLÉ**

**2 chemin du Tremblay**

**Sur rendez-vous : 06 78 28 14 19**

### **1 ORTHOPHONISTE :**

• **Françoise ROCHER :**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 04.78.98.28.30**

### **1 PSYCHOLOGUE :**

• **Marie-Thérèse BALAIS :**

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32**

### **1 OSTÉOPATHE :**

• **Francis NYOCK**

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69**

### **1 PODOLOGUE PÉDICURE :**

• **Corinne DESPERT**

**2 Place de Verdun**

**Sur rendez-vous : 04 78 27 03 17**

### **CABINET DE SOINS INFIRMIÈRES :**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Maider PICABEA, Annick**

**SALIGNAT et Aurélie CARRET**

Tous soins infirmiers, maintien  
des personnes âgées à domicile,  
hospitalisation à domicile.

Permanences : 8h45 à 9h

du lundi au vendredi :

**04.78.91.61.07**

### **PHARMACIE DES 2 RIVES**

**13 rue Germain : 04 78 91 45 09**

Ouverte du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à

19h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

Fermée le samedi après-midi et

le dimanche (sauf jour de garde).

### **SAGE-FEMME**

**Sandrine LYONS BURSI :**

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 04 78 98 20 64**

**ou 06 78 27 38 81**

## L'ÉPIMONT

### Nouveau commerce à Poleymieux



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, Marie Fantabo, Lucile Di Giusto et Marie Dumouchel ont ouvert, à Poleymieux, une toute nouvelle épicerie comprenant un espace café, un dépôt de pain et un service de conciergerie à l'usage de la population du village et des alentours.

Situé 166 route de la Rivière, au cœur de Poleymieux et dans un local appartenant à la mairie, L'ÉPIMONT est un tout nouveau lieu de vie.

À L'ÉPIMONT dès 7h30, vous pourrez déguster un délicieux petit-déjeuner, des cafés gourmands et le soir jusqu'à 20h, entre amis ou en famille, vous régaler d'une planche gourmande pour l'apéritif.

Plus d'infos : 04 37 26 11 49 ▶

#### Magasin ouvert :

• mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h

• samedi de 7h30 à 13h  
8h30 salle du Lavoir.

L'Épimont, un nouveau lieu de vie au cœur de Poleymieux.



L'adresse ?  
Le 166 route de la Rivière,  
(à côté de l'école) à Poleymieux.



#### L'Épimont, qu'est-ce que c'est ?



##### UNE ÉPICERIE

avec un large choix de produits frais et locaux (légumes, fruits, fromages, boissons...) mais aussi des produits de dépannage. **Envie d'une bonne viande locale ? Passez votre commande à l'Épimont !**



##### UN CAFÉ / BAR

dans un bel espace convivial à tout moment de la journée : de délicieux petits déjeuners le matin, des cafés gourmands à chaque instant, des planches apéros pour boire un verre en famille ou entre amis...



##### UNE CONCIERGERIE

pour tous les besoins de la vie quotidienne (colis, pressing, repassage...).

#### Les horaires

Mardi - Vendredi  
7h30 - 12h30  
14h30 - 20h

#### Samedi

7h30 - 13h

#### Dimanche

7h30 - 13h

#### Nous contacter

04 37 26 11 49

epicerielepimont@gmail.com



L'Épimont

#### Opération "ÉPIMOULT"

Venez à plusieurs, on vous offre un bol à grignoter !

\*Un bol à grignoter pour 2 boissons achetées sur présentation de ce coupon. Offre non cumulable, valable jusqu'au 30 Mars 2018.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur du papier recyclé  
UNET - 8332334800077 - Réalisation : webdesignerbois.com

## MÉDAILLE DE LA FAMILLE

### Clôture des candidatures le 16 mars



## MÉDAILLE DE LA FAMILLE

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

**Promotion 2018**

**Vous souhaitez obtenir la médaille de la famille ?**  
Vous êtes un parent qui élève ou a élevé 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans ?  
**Retirez et déposez votre dossier en mairie !**

**CONTACT**  
 0467 88 - Service Inclusion  
 12 bis rue Jean-Marie Chesnot, 69007 Lyon  
 04 72 74 12 12 / inclusion@jeudi4isme.fr

© 2018 Mairie de Poleymieux

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### Mars

**Samedi 10** - PEGASE, boum, salle du Lavoir 14h/19h.

**Samedi 31** - Association Bouliste, Coupe René Montemot, Clos boulistes, 13h30.

### Avril

**Mardi 3** - Jours heureux, crêpes, salle du Lavoir, la journée.

### Mai

**Lundi 1<sup>er</sup>** - KBC, vide grenier, parking de Villevert, journée.

### Juin

**Vendredi 15** - Albigny Danse, gala, Espace Henri Saint Pierre, de 18h à 20h.

**Vendredi 15** - PEGASE, Boom, salle du Lavoir, de 19h à 23h.

**Vendredi 22** - Judo Club, gala, Espace Henri Saint Pierre de 18h à 21h.

**Vendredi 22** - Association Bouliste, Coupe Morel, Clos bouliste, 13h.

**Samedi 23** - MLA, fête de

**Samedi 31** - PEGASE, carnaval, dans les rues du village.

**Samedi 31** - MLA, concert, salle du Lavoir, 16h/22h.

**Samedi 14** - Association Bouliste, coupe René Viallet, au clos, 13h30.

**Mardi 8** - Anciens Combattants et Municipalité, cérémonie au monument aux morts, 10h45.

la musique, parc de l'Accueil, début vers 18h30.

**Jedi 28** - Le Club des Jours Heureux, concours de pétanque, Zone de loisirs.

**Vendredi 29** - Judo Club, pique-nique, parc de l'Accueil ou EHSP en cas de pluie, 19h.

**Vendredi 29** - Remise des récompenses aux sportifs et aux associations, EHSP, 19h.

**Vendredi 29** - Groupe scolaire, Kermesse.



**AVIS DE RECHERCHE**

Vous avez 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100 ou plus... en 2018.

Un nouveau bureau a été élu. Alors, venez prévoir avec nous les festivités de l'année.

**JEUDI 22 MARS 2018 A 19H**  
ESPACE  
HENRI SAINT-PIERRE



**VACANCES SCOLAIRES DE FÉVRIER**

Sortie vendredi 9 février après la classe  
Reprise des cours lundi 26 février au matin



## ÉTAT CIVIL

### DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2017

#### Mariages

**HAMDI** Lyes et **SACI** Meyssa,  
le 31 octobre 2017

**CHABERT** Coralie Marie Dorothee  
et **THEULEAU** Adrien Patrice Christophe,  
le 31 octobre 2017

#### Naissances

**BERTHOLON** Léo Ilan, né le 25 octobre 2017

**VIGNAL** Annabelle, née le 24 octobre 2017

**BENHAMADI** Nahil, né le 4 novembre 2017

**DEMBA** Malan, né le 8 novembre 2017

**JUAN GARCIA** Lucile,  
née le 25 novembre 2017

**FORAY** Rébecca Lise,  
née le 11 décembre 2017

**LECAME** Émy Amohayvong,  
née le 16 décembre 2017

**NEZLI** Jana Imène, née le 20 décembre 2017

**RENAUD** Djulia Ange-Line,  
née le 24 décembre 2017

#### Décès

**CROZET** Maurice Jean Léopold,  
le 23 octobre 2017

**GAILLET** Albert Gaston Jean,  
le 28 octobre 2017

**GLATOUD** Veuve KHAÏR Hélène Marguerite,  
le 29 octobre 2017

**FIGUEROA** Veuve BLAZEVIC Émélie,  
le 31 octobre 2017

**ZOLLER** Veuve BOCKSTALLER Jeanne,  
le 19 novembre 2017